



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 3 décembre 2025

FRANCE 2030 – TROIS PREMIERS LAUREATS DU CHALLENGE PREVENTION POUR FAIRE DE L'INNOVATION UN LEVIER DE TRANSFORMATION DU SYSTEME DE SANTE

A l'occasion de la 6^e étape du Tour de France de l'innovation en santé, Stéphanie Rist, ministre de la Santé, de l'Autonomie et des personnes handicapées, avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, ont dévoilé les trois premiers lauréats du Challenge Prévention, un appel à projets lancé en septembre 2024 dans le cadre de la stratégie « Innovation et Prévention » de France 2030 pilotée par l'Agence de l'innovation en santé. Cette initiative vise à démontrer l'impact des innovations en prévention en vie réelle et d'en faire un levier de transformation du système de santé.

UNE STRATEGIE POUR MOBILISER L'INNOVATION AU SERVICE DE LA PREVENTION EN SANTE

En convergence avec la politique de prévention déployée par le ministère en charge de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, l'Agence de l'innovation en santé pilote depuis l'été 2024 **une stratégie dédiée à l'innovation en prévention, dotée de 170 millions d'euros du plan d'investissement France 2030**. Avec l'appui des pouvoirs publics et l'engagement des acteurs publics et privés, cette stratégie entend soutenir le développement de dispositifs innovants et à en faciliter l'accès pour les citoyens, les professionnels et l'ensemble des acteurs de la prévention afin de répondre aux grands enjeux de santé publique. Elle s'articule autour de trois axes : la recherche avec un programme piloté par l'Agence de programme de recherche en santé, le Challenge Prévention (voir ci-après), et l'industrialisation pour soutenir la production de technologies innovantes dans le domaine de la prévention.

CHALLENGE PREVENTION : IDENTIFIER, EXPERIMENTER ET EVALUER EN VIE REELLE DES PROJETS D'ENVERGURE

Aujourd'hui, la ministre en charge de la Santé des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Stéphanie Rist a annoncé, en clôture de l'étape francilienne du Tour de France de l'innovation en santé, les premiers lauréats du « Challenge Prévention – Démonstration de la valeur en vie réelle ». Cet appel à projets vise à identifier, expérimenter et évaluer en vie réelle des projets d'envergure, s'appuyant sur des innovations technologiques, capables d'améliorer durablement la santé et la qualité de vie des citoyens. Il vise également à faire émerger des modèles économiques pérennes, condition indispensable pour inscrire la prévention au cœur des politiques de santé publique. Cet appel à projets est opéré par Bpifrance pour le compte de l'Etat.

CHALLENGE PREVENTION : LES TROIS PREMIERS LAUREATS

Sélectionnés à l'issue d'un processus rigoureux, les trois projets retenus s'attaquent à des problématiques de santé publique majeures telles que les maladies chroniques, les maladies rares et la détection précoce du sepsis, illustrant la capacité de l'innovation française à proposer des réponses concrètes aux défis de la prévention. **Ces trois projets bénéficieront d'un soutien de France 2030 de plus de 19 millions d'euros sur la durée des projets.**

- **DETECSEPS – Sauver des vies grâce à la détection précoce du sepsis aux urgences**

Porteurs : Coordiné par l'AP-HP, avec les Hospices Civils de Lyon et Immunodiagnostic Systems France

Régions : Auvergne Rhône-Alpes, Ile de France

Le projet DETECSEPS propose une stratégie innovante pour détecter précocement le sepsis aux urgences. Le sepsis, réaction inflammatoire grave liée à une infection, est une urgence vitale responsable de plus de 40 000 décès chaque année en France ainsi que de nombreuses complications qui entraînent l'augmentation de la durée d'hospitalisation de nombreux patients et dans certains cas des séquelles irréversibles (insuffisance cardiaque, insuffisance rénale, amputation...).

Le projet propose un dispositif de détection précoce du sepsis dès l'arrivée aux urgences afin d'initier plus rapidement les mesures adéquates et d'optimiser le parcours des patients dans les 24 premières heures. **Ce dispositif combine deux outils complémentaires : le score clinique standardisé** aujourd'hui réalisé en routine dans les services d'urgences pour repérer les patients à haut risque, et **un biomarqueur sanguin spécifique** pour quantifier le risque septique et ainsi adapter le niveau de réponse selon le résultat.

Pour démontrer l'efficacité de ce dispositif, une étude clinique – DETECSEPS – sera menée auprès de **1000 patients adultes** et a pour objectif de **démontrer l'intérêt d'un dépistage précoce du sepsis sur l'adéquation et la rapidité de la prise en charge des patients avec pour ambition d'augmenter de 10% le taux de retour à domicile et ainsi raccourcir les durées d'hospitalisation non nécessaires et les coûts associés (estimés à 16 000€ par hospitalisation)**. La durée du projet est de 48 mois.

Montant de l'aide : plus de 4 millions d'euros.

- **PROKIDNEY – Prévenir la maladie rénale chronique grâce à une prise en charge précoce et coordonnée**

Porteurs : Sêmeia avec Renaloo, le Collège national des généralistes enseignants et l'AP-HP.

Régions : Multiples, recrutement des patients via 200 médecins généralistes du réseau MUST ¹.

Le projet PROKIDNEY s'attaque à la maladie rénale chronique (MRC), qui touche près de 6 millions de personnes adultes en France. Elle serait d'après l'Organisation mondiale de la santé la 5^e cause de mortalité mondiale à l'horizon 2040. Or la maladie rénale chronique est longtemps asymptomatique, et reste trop souvent détectée à un stade avancé ou insuffisamment prise en charge.

L'ambition de Prokidney est d'agir plus tôt, en identifiant les patients à risque et en les intégrant dans un parcours structuré de suivi. **Le projet s'appuie sur une plateforme – NephroWise – associant dépistage précoce, collecte automatisée des données, algorithmes prédictifs, télésurveillance, outil d'aide à la décision thérapeutique et coordination renforcée entre ville et hôpital.** Cette approche vise à **ralentir la progression de la maladie en identifiant précocement les personnes à risque et en améliorant l'accès aux soins** ce qui permettrait de **retarder de 6 à 18 mois le recours à la suppléance** (dialyse ou greffe) et **réduire, ainsi, les coûts associés** à la prise en charge de cette maladie, très onéreuse lorsqu'elle est au stade terminal (7 253€ par mois pour la dialyse en centre) (environ 80 000 à 90 000 € par patient et par an).

L'étude inclura 2420 patients hypertendus, diabétiques ou atteints de maladie rénale chronique légère à modérée suivis en ville. Elle vise à démontrer l'efficacité de la stratégie de prévention secondaire et tertiaire du projet PROKIDNEY pour ralentir l'évolution de la maladie rénale, pour diminuer les dépenses et améliorer le parcours de soins du patient. Sa durée est de 48 mois.

Montant de l'aide : 5 millions d'euros.

- **PGC2 – Réduire l'errance diagnostique grâce au dépistage néonatal par séquençage génomique**

Porteur : CHU Dijon Bourgogne associé à Illumina, SeqOne, le CAD, le Centre de recherche en épidémiologie et santé des populations – Université de Toulouse et l'université Bourgogne Europe.

Région : Bourgogne Franche-Comté

Le projet Perigenomed-Clinics 2 vise étendre le dépistage néonatal aux maladies rares en intégrant le séquençage complet du génome. L'ambition est d'améliorer le dépistage précoce, limiter l'errance diagnostique des enfants et améliorer l'accès précoce aux traitements pour les nouveau-nés atteints de maladies rares. En réduisant drastiquement le délai de diagnostic — aujourd'hui 5 ans en moyenne pour un quart des patients en Europe — cette approche vise à améliorer significativement la santé des enfants et la qualité de vie des familles, tout en ouvrant la voie à un nouveau modèle de dépistage précoce applicable à d'autres pathologies.

Le projet combine un séquençage génomique optimisé et des outils d'aide à l'interprétation des résultats grâce à l'intelligence artificielle. Expérimenté en Bourgogne Franche-Comté, il prévoit de dépister 19 000 nouveau-nés sur deux ans, en intégrant le séquençage génomique en première intention. L'objectif de l'étude est **d'évaluer en conditions réelles, la mise en œuvre du dépistage néonatal génomique : sa faisabilité, sa performance et la valeur ajoutée de cette innovation, en analysant ses impacts cliniques, organisationnels, médico-économiques, éthiques et légaux ainsi qu'environnementaux.** En d'autres termes, le projet PGC2 évaluera la capacité du modèle à atteindre sa population cible, son acceptabilité, son efficacité en vie réelle, son efficacité, et sa soutenabilité organisationnelle, économique et environnementale, tout en tenant compte des enjeux éthiques, psycho-sociaux et réglementaires, dans un objectif de déploiement national. L'étude durera 4 ans, dont deux d'inclusion. Des études parallèles seront menées sur les impacts de long terme durant les trois années suivant la fin du projet, sur la survie sans handicap, la réduction des inégalités de santé, ...

Montant de l'aide : plus de 11 millions d'euros.

¹ Réseau multidisciplinaire universitaire de recherche en soins primaires dans les territoires

LA SUITE DU CHALLENGE PREVENTION

Le Challenge Prévention poursuit son déploiement : une **seconde relève**, clôturée le **16 septembre 2025**, a déjà suscité un fort intérêt avec **29 candidatures** déposées portant sur des thématiques telles que le sommeil, le bien vieillir, la santé bucco-dentaire, le sevrage tabagique, le repérage précoce de cancers, la prévention de l'antibiorésistance ou encore la BPCO.

Une **troisième relève** est d'ores et déjà ouverte et se clôturera le **22 septembre 2026**. Les porteurs de projets peuvent déposer leur candidature sur le site de l'opérateur de ce dispositif Bpifrance : Appel à projets « [Challenge prévention : démontrer la valeur des innovations en vie réelle](#) ».

UNE 6^E ETAPE DU TOUR DE FRANCE QUI FAIT BOUGER LES LIGNES DE LA PREVENTION

La journée du 3 décembre a débuté par les enseignements du Nutri score, un outil directement issu de la recherche académique qui a été déployé en 2017 et qui est aujourd'hui entré dans le quotidien des Français. Cette innovation d'usage, largement adoptée, a permis d'influencer positivement les choix alimentaires des français et d'induire des améliorations dans la composition nutritionnelle de certains produits de la part des industriels de l'agroalimentaire.

Illustrée par l'exemple du Nutri score, l'importance de faciliter et accélérer le transfert de connaissances de la recherche vers les politiques publiques a été au cœur de la présentation du Programme National de Recherche en Prévention piloté par l'Agence de Programme de recherche en santé. L'importance de la conduite du changement a également été l'objet de discussions durant la journée. La session a permis de montrer que pour réussir, il faut à la fois agir sur les comportements individuels et collectifs, lever les freins à l'adoption des innovations et renforcer l'appropriation des outils par les professionnels comme par la population, grâce notamment, à la prise en compte de la littéracie en santé et à l'intégration des outils dans des dispositifs associant une intervention humaine. Ces leviers sont indispensables pour que les solutions développées dépassent le stade de l'expérimentation et s'ancrent durablement dans les pratiques de santé.

Une table ronde a été consacrée à la responsabilité populationnelle qui, grâce à une approche territoriale coordonnée, permet le déploiement d'interventions ciblées en prévention. Les discussions ont mis en lumière la nécessité de standardiser ces interventions de prévention et en d'évaluer les effets à grande échelle afin d'outiller les acteurs de terrain pour déployer des stratégies coordonnées, comparables et évaluables, et ainsi augmenter leur impact sur la santé des populations.

Enfin, cette 6^e étape du Tour de France de l'innovation en santé a contribué à faire évoluer la manière d'aborder la prévention sur le plan de son modèle économique, inexistant pour l'heure mais néanmoins indispensable pour en faire un levier efficace de transformation du système de santé. Les débats ont permis de dépasser les approches strictement médico-économiques, en les complétant d'indicateurs socio-économiques – tels que l'impact sur la qualité de vie, l'autonomie, l'emploi ou encore l'organisation des soins – pour mieux refléter la valeur globale de la prévention.

Contacts presse :

Ministère de la Santé, des Familles, de l'Autonomie et des Personnes handicapées –
sec.presse.sfaph@sante.gouv.fr ; 01 87 05 97 89

Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) / Agence de l'innovation en santé :
florence.gaudin@pm.gouv.fr ; 06 61 99 62 63

À propos de l'Agence de l'innovation en santé

- ✓ Rattachée au Secrétariat Général pour l'Investissement, l' AIS a pour mission de piloter, en lien avec les ministères et opérateurs concernés (Ministère de la Santé, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace et Ministère délégué chargé de l'Industrie) la mise en œuvre du volet santé du plan France 2030.
- ✓ **Parmi les missions de l' AIS :**
 - La structuration d'un processus d'identification et d'accompagnement, afin de permettre une accélération des process à chaque étape du développement, selon le niveau de maturité du projet ;
 - Le suivi des mesures du plan « Santé France 2030 », via la mise en place d'indicateurs de suivi de la compétitivité et de l'attractivité de la France sur les différentes dimensions ;
 - L'animation de travaux sur la prospective en santé, de façon à mieux caractériser les besoins à venir du système de santé et anticiper l'impact des innovations sur le système de prévention et de soin ;
 - La gestion de différents dossiers prioritaires demandant une coordination dans le temps long à la fois entre acteurs publics, et entre acteurs publics et privés (simplification et accélération des inclusions, numérisation et innovations méthodologiques en matière d'essais cliniques...).

À propos de France 2030

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- ✓ **Est mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | @SGPI_avenir